

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

# Le don anthropologique, fondement de la relation

- Supplément du MAUSS - Articles -

Date de mise en ligne : dimanche 30 dcembre 2007

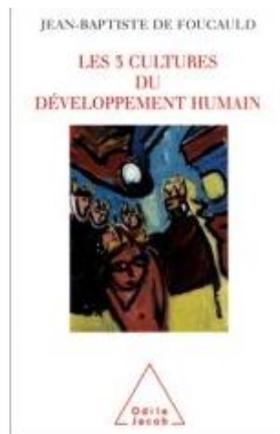
## **Description :**

J.-B. de Foucauld nous invite à nous faire plus donnants, en commençant par voir le don là où il est. Une synthèse très claire de la conception du don - de la triple obligation de donner, recevoir et rendre - développée par Alain Caillé dans son *Anthropologie du don*.

---

**Revue du Mauss permanente**

---



**Cet article est un extrait du chapitre 4 intitulé Un développement matériel, relationnel, et spirituel de l'ouvrage de J.-B. de Foucauld, *Les trois cultures du développement humain, résistance, régulation, utopie*, Odile Jacob, 2002.**

L'anthropologue américain Nicolas Mc Dowell nous relate la scène d'une rencontre entre deux tribus qui ne se connaissaient pas. L'une et l'autre croit avoir à faire à des monstres, jusqu'au moment où l'une des parties propose à l'autre un don. C'est alors qu'ils reconnaissent qu'il s'agissait bien d'hommes. Cette citation extraite de la revue du Mauss illustre à quel point le Don, ici l'échange des présents, est intimement lié à la socialité primaire, avant même le contrat et le jeu des intérêts. Le problème est que nous avons oublié, ou peut-être même jamais reconnu.

Dans nos représentations courantes, en effet, le don est étroitement cantonné : c'est un bel acte, généreux et désintéressé, mais rare, et nécessairement inspiré de motifs humanitaires ou religieux. Voilà ce que nous pensons communément.

C'est à une toute autre lecture que nous invite Alain Caillé dans son [Anthropologie du Don](#). Développant les réflexions du célèbre Essai sur le Don de 1924 de Marcel Mauss, à partir des travaux de la revue éponyme qu'il anime, il met en valeur un phénomène sociologique et psychologique autrement plus complexe.

Donner ce n'est pas seulement donner. Ce ne peut pas être un acte purement unilatéral : il faut pour donner que le destinataire accepte de recevoir. Or, recevoir un don ne va pas de soi car cela aboutit, qu'on le veuille ou non, à reconnaître une sorte de dette. Il va donc falloir s'acquitter de celle-ci, donc rendre. Certes, l'obligation de rendre n'est pas juridique, elle ne fait pas l'objet d'un contrat. Elle est en quelque sorte morale : il y a bien quelque chose à rendre, mais à un terme qui n'est pas déterminé, pas plus d'ailleurs que sa forme ; c'est le récipiendaire qui choisira, à moins d'impossibilité de sa part, ou de volonté de rupture. Le Don n'est donc pas un acte isolé. Il s'inscrit dans une chaîne, celle qui conduit à Donner, Recevoir et Rendre et qui, une fois lancée, s'alimente toute seule tant que chacun joue à peu près le jeu. C'est précisément ce circuit de dons et de contre-dons qui nous lie les uns aux autres par un jeu de créances et de dettes jamais soldées. Comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nous passons notre temps à donner, à recevoir et à rendre, non seulement dans nos relations familiales, amicales, associatives (dans ce qu'il est convenu d'appeler la socialité primaire), mais également à l'occasion de nos relations professionnelles, même si celles-ci sont prioritairement marquées par le souci d'efficacité qui caractérise la socialité secondaire : nous donnons, recevons, rendons en permanence, des biens, des services, des idées, des symboles, des rites, des attentions, des sourires, des sentiments. Nous l'avons tout simplement oublié tant sont devenues puissantes les représentations utilitaristes de nous-mêmes et de la société.

Ce qui explique cette relative universalité du don, c'est qu'il n'est pas totalement désintéressé : on en attend presque toujours quelque chose en retour, ne serait-ce que la reconnaissance d'une créance et la simple constitution du lien qui en résulte. Et pourtant, il présente aussi une part de gratuité : il pourrait ne pas être. Il est créatif, spontané, libre.

Jusqu'à un certain point cependant : libre quant à ses formes mais souvent obligé sans être obligatoire : que l'on pense simplement aux cadeaux de Noël. Ainsi apparaît la caractéristique essentielle de cet enfant de bohème quelque peu insaisissable qui, comme l'énergie vitale, nous mène par le bout du nez, sans toujours se montrer : son ambivalence, son caractère hybride, libre et obligé, désintéressé et intéressé tout à la fois. Ce qui explique que Levi-Strauss ait pu -à tort selon A.Caillé- y voir la première forme de l'échange. Le don est à l'image même de la nature humaine, ambiguë. Il est en bonne partie ce que nous voulons en faire !

Plus courant et prégnant qu'on ne le croit, le don a également plusieurs visages et plusieurs champs d'application.

Dans le don agonistique et concurrentiel, chacun rivalise dans le montant ou le luxe du don, selon le phénomène bien connu du potlatch . Dans cette perspective, le don est ce qui fait cesser la guerre de tous contre tous, une manière de poursuivre la guerre par les moyens de la paix, par la rivalité dans la générosité plutôt que par la violence. Il faut y rattacher le mécanisme plus original et tonique d'endettement mutuel positif, lorsque différents protagonistes se croyant, à tort ou à raison, en retard de don par rapport aux autres relèvent simultanément le niveau et la qualité de leur don ce qui aboutit à une surenchère mutuellement profitable. Ainsi, le couple dans lequel chacun se sent endetté vis-à-vis de l'autre, verra le niveau de ses dons mutuels s'accroître et les liens se consolider, alors qu'à l'inverse, le couple ou chacun croit donner plus qu'il ne reçoit verra l'intensité de ses échanges se réduire de part et d'autre et risquera de se délier peu à peu, par grippage mutuel du circuit des dons. Le don-partage est une seconde forme assez évidente qui répond à une demande ou un besoin, explicite ou non. Et bien sûr il y a le don inspiré par les religions, dont la caractéristique notable est d'être soumis en permanence à une triple exigence : d'intériorisation d'abord, de radicalisation ensuite et d'universalisation enfin, comme en témoignent la plupart des grandes religions. En outre, l'on ne donne pas seulement aux hommes et femmes de sa génération qui peuvent d'ailleurs eux-mêmes être proches ou lointains (l'impôt, de ce point de vue peut-être considéré comme une forme de don s'il est consenti de bonne grâce) ; on donne aussi aux générations qui précèdent ou qui suivent. Et aussi aux Dieux, aux valeurs et à ce qui les symbolisent.

Ainsi, par bien des aspects, le donner-recevoir-rendre est à la société ce que l'inconscient est à l'individu. Nous avons à le reconnaître, ce qui n'est pas si agréable que cela et remet en cause une certaine conception moderne de l'autonomie et de l'autosuffisance. Pour une bonne part de notre existence, peut-être pour la totalité, nous n'existons que par et pour les autres. Nous sommes, là encore, aux antipodes de la pensée borghoise.

Non pas, bien entendu, que le donner-recevoir-rendre constitue à lui tout seul la société. Ce serait passer d'un extrême à l'autre. Il y a l'inverse : prendre-refuser-garder. Ce symétrique négatif du don, s'il fonctionne à l'état pur provoque la déliaison sociale. Il fonctionne, comme le don lui-même, de façon plus ou moins tempérée, plus ou moins vive : Le fonctionnement de l'économie de marché en fournit un bon exemple. Celle-ci a socialisé le prendre-refuser-garder : prendre des parts de marché et des bénéfices (plutôt que prendre par la contrainte), refuser la dépendance vis-à-vis d'autrui (pour ne rien lui devoir), garder ce que l'on a gagné (et que l'on a donc pas à rendre ou à redistribuer). Le risque est que ces mécanismes froids évincent peu à peu la chaleur et la fécondité du Don anthropologique.

Le rehaussement du lien social dans notre société passe donc par une prise de conscience de l'importance du donner-recevoir-rendre dans les relations interpersonnelles, dans la construction de la personne, et dans la vie collective. En ce qui concerne cette dernière, on peut mettre en avant quatre apports possibles :

- ▶ ceux qui se battent contre la société de marché ne peuvent faire l'économie d'une intégration du don anthropologique dans leur réflexion. Celui-ci apparaît comme le tiers paradigme introuvable auquel nous aspirons tous, à mi-chemin tant de l'individualisme utilitariste, triste et désenchanté, que des visions holistes où l'individu n'est que le produit de la totalité sociale qui l'entoure ; il fournit une réponse au besoin moderne de lien social, en évitant ces deux excès qui s'attirent l'un l'autre, celui de l'individualisme autarcique forcené et celui de son frère

ennemi le communautarisme, avec tous ses risques et déviances sectaires. Le don anthropologique revisité par la modernité peut permettre aux individus libres de nouer des liens de société et de communauté sans tomber dans le communautaire.

- ▶ ceux qui luttent contre l'exclusion savent bien que l'intégration dans la société ne repose pas seulement sur la disposition d'un travail et d'un logement ; elle suppose aussi la participation au circuit des dons. Pouvoir donner, pouvoir recevoir, pouvoir rendre, c'est exister aux yeux d'autrui, c'est avoir une valeur et une utilité, c'est accéder à une autonomie, et à une certaine égalité. C'est une condition de la citoyenneté sociale et cela mériterait d'être posé comme tel. Cela redonnerait des arguments pour développer les possibilités d'expression aux personnes en situation d'exclusion : redonner la parole aux sans-paroles, bien la recevoir serait un bon moyen de leur rendre toutes leurs chances dans la société.
- ▶ les actions proprement dites de lutte contre l'exclusion devraient bien s'intéresser aux conditions concrètes d'application de ce beau et subtil principe d'inconditionnalité conditionnelle, tout d'exécution, qu'Alain Caillé propose d'appliquer aux politiques d'aide aux personnes en difficulté. Cela permettrait notamment de régler des sujets qui ont été posés dans le RMI ou le PARE concernant le degré de conditionnalité des politiques d'aide. L'obligation d'aider est en effet inconditionnelle, mais les formes de l'aide, de sa durée peuvent varier et résultent en partie de la façon de recevoir et de rendre. Un don mal reçu, ou capté, ne donnant jamais lieu à contre-don est naturellement amené à s'interrompre, tout simplement parce qu'il n'a pas créé de lien.
- ▶ enfin, l'anthropologie du don peut aider à cette redistribution des relations entre religion et société que la question du sens impose nécessairement. Cela implique que l'on sorte du quiproquo et que les religions revoient leur propre rapport avec le don : elles ont tendance à s'en attribuer le monopole tout en le confinant dans une vision désintéressée voire éthérée. Il s'agirait pour elles d'admettre tout d'abord que donner-recevoir-rendre est naturel, concerne tous les hommes, religieux ou non, et qu'il est essentiel au bon fonctionnement social. Il s'agirait ensuite d'admettre que leur vision du don sacrificiel doit sortir de la gangue d'utilitarisme et d'intérêt dans laquelle elle a souvent été engluée, comme l'ont montré les travaux de René Girard. Une fois ce délicat dépouillement effectué (en parfaite conformité avec la tradition mystique, soulignons le), il s'agirait de mettre en avant une vision du don véritablement désintéressé, co-participation à la création divine, lié à un travail personnel d'intériorisation, à un effort éthique de radicalisation, et à un message social d'universalisation. Le don anthropologique est essentiel pour que la société fonctionne. Le don inspiré et désintéressé nécessaire pour que la société s'élève. Voilà une possible répartition des tâches où chacun peut jouer son rôle.